



**ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE DES AMIS
DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME**

Adresse postale : BP 30 043 – 13 361 MARSEILLE CEDEX 10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Le samedi 1^{er} Avril 2023, à l'IGESA, sur l'île de Porquerolles

- 8h00** - Accueil des participants, arrivants du samedi
- Remise des enveloppes nominatives et finalisation des émargements

- 9h** - Ouverture de l'assemblée générale, communication du quorum ⁽¹⁾

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'AG 2022 (vote à main levée)
- Rapport moral et d'activités par le président (vote à main levée)
- Rapport financier du trésorier
- Intervention des vérificateurs aux comptes **2022** (vote à main levée)
- Budget prévisionnel **2023** (vote à main levée)
- Montant des cotisations **2024** (vote à main levée)
- Quitus pour le Conseil d'Administration (vote à main levée)
- Nomination de Présidents d'Honneur pour le Jubilé de l'Association
- Présentation des candidats aux postes d'administrateurs (vote à bulletins secrets)

Pause pour permettre les opérations de vote

- Compte-rendu des activités des départements et des commissions (5 mn par personne)
- Réponses aux questions diverses (elles sont à poser par écrit avant la séance plénière)
- Parole aux invités
- Résultats de l'élection des nouveaux administrateurs
- Transmission du Bourdon du Pèlerin au département organisateur de l'AG 2024 !

- 12h30** - Fin de la séance plénière
- Réunion du conseil d'administration qui élira le nouveau bureau

- 13h** - Annonce de la composition du nouveau bureau et des présidences-déléguées départementales.
- Apéritif et déjeuner

- 14h45** - Départ pour les visites selon le programme choisi

- (1) ⁽¹⁾ Conformément à nos statuts, un quorum de 20% des adhérents, à jour de leur cotisation 2022, est nécessaire. Nous souhaitons donc vivement votre participation.

Pouvoir pour l'assemblée générale du samedi 1^{er} Avril 2023

Partie à imprimer et à découper

Si vous ne pouvez pas être présent à l'assemblée générale, nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir le « pouvoir » ci-dessous dûment signé, avant le 15 Mars 2023.

- à « Amis de Saint-Jacques PACA-CORSE » BP 30043 - 13361 MARSEILLE Cedex 10,
- ou par email scanné à Alain Poret <alainporet968@gmail.com>

Tout pouvoir parvenu après cette date risquerait de ne pas pouvoir être pris en considération.
(2 voix pour un couple)

M..... ou Mme..... ou M & Mme.....

Adresse :

atteste(nt) avoir pris connaissance de l'ordre du jour et donne(nt) pouvoir à

M. ou Mme.....

ou à son absence au Président avec faculté de délégation

pour me (nous) représenter lors des votes de l'assemblée générale du samedi 1^{er} Avril 2023

Bon pour pouvoir Date :.....Signature(s)

